



Syndicat des Producteurs
de Films d'Animation

Animation française : l'emploi se maintient à son plus haut niveau

Après trois années consécutives de forte hausse (+67% entre 2014 et 2017), la masse salariale de l'animation française se maintient à un très haut niveau en 2018 à 162 M€ (-7%), selon les chiffres dévoilés ce jour par Audiens à l'occasion des Rencontres Animation Formation d'Angoulême.

En neutralisant les effets des primes de résultats versés au titre de certains longs métrages, qui sont par essence variables d'une année à l'autre et dépendantes du calendrier de sorties de ces films, la masse salariale est en progression en 2018 par rapport à 2017.

Ce haut niveau de l'emploi est porté tout à la fois par les productions françaises et par les productions étrangères qui ont recours au savoir-faire artistique et industriel des studios français. Il démontre pleinement l'efficacité des différents crédits d'impôt modifiés par le Parlement en 2014 et 2015 (crédit d'impôt cinéma et audiovisuel, crédit d'impôt international) et de la réforme du Fonds de soutien à la production audiovisuelle d'animation du CNC en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. Le secteur de l'animation appelle en conséquence le CNC à contenir la nouvelle baisse du point minute annoncée pour 2020 afin de limiter les impacts sur l'emploi.

Le nombre de salariés du secteur est quasi-stable en 2018 par rapport à 2017 avec plus de 7 400 salariés. En quatre ans, l'animation française a créé 2 000 emplois. Le nombre d'heures travaillées atteint 6,7 millions en 2018, en hausse de 4% par rapport à 2017. Le volume d'activité des salariés actifs dans le secteur a donc progressé. Près des deux tiers des salariés en CDDU ont totalisé ainsi plus de 500 heures travaillées en 2018 et 40% plus de 1 000 heures. La part des salariés en CDDU réalisant moins de 500 heures est en baisse de 4 points d'une année à l'autre (de 38 à 34%).

Le secteur reste marqué par la forte présence des jeunes actifs en son sein : plus des deux tiers des techniciens en CCDU et près de 55% du personnel en CDI ont moins de 40 ans.

La féminisation du secteur se poursuit. En 2018, les femmes représentent 37% des effectifs contre 35% l'année précédente, 36% du nombre d'heures travaillées (+ 2 points) et 33% de la masse salariale du secteur (+ 2 points). Parmi les primo-entrants dans le secteur, les femmes représentent désormais près de 45% des effectifs.



Syndicat des Producteurs
de Films d'Animation

Si l'activité reste majoritairement implantée en Ile-de-France, la part des autres territoires (Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Occitanie ou encore Auvergne-Rhône-Alpes) augmente avec désormais près de 25% de la masse salariale totale du secteur, avec la multiplication des créations de studios dans les régions et le renforcement en personnel des studios existants.

Cette dynamique forte de l'emploi est le résultat du volontarisme des producteurs indépendants français à prendre pleinement le risque de la relocalisation sur le territoire français d'une partie importante de la fabrication des œuvres et du soutien des pouvoirs publics au niveau national et local. Elle risquerait d'être freinée brutalement en cas de changement réglementaire, mettant en cause un modèle fondé sur la production indépendante qui a démontré son efficacité et sa pertinence au niveau international en faisant de la France le 3^{ème} acteur mondial. Elle pourrait au contraire être renforcée durablement par le biais d'une transposition ambitieuse de la directive SMA qui va faire entrer les plateformes dans le périmètre de la réglementation française.

Paris, le 21 novembre 2019

Contact : Stéphane Le Bars, Délégué Général - 06 60 23 53 96 / s.lebars@spfa-france.fr